

Partout, la grève part donc spontanément. A Charleroi, par exemple, un des dirigeants de l'aile droite de la F.G.T.B. déclarera à une délégation de syndicalistes français : « Notre intention était de planifier la grève par l'expansion de la grève suivant un calendrier échelonné. C'était, en particulier, l'objectif des centrales des mineurs et des métallurgistes. On pouvait être ou ne pas être d'accord, mais les dirigeants responsables entendaient procéder par petits paquets. 90 % des travailleurs étaient d'accord avec cette tactique, 10 % que l'on doit qualifier — sans que ces termes aient un aspect péjoratif — d'extrémistes, de révolutionnaires, ont précipité le déclenchement de l'action. L'immense majorité des travailleurs s'est sentie solidaire des communaux, et s'est spontanément engagée. Voilà comment la grève a débuté. »

A Marcinelles (dans la région de Charleroi), les dirigeants de la grève confirmeront eux-mêmes : « Mardi 20, le comité national de la C.G.S.P. a décidé la grève à l'unanimité. Les autres centrales n'ont pris aucune décision. C'est ainsi que les A.C.E.C. ont démarré sans ordre d'en haut, au moment où les communaux débrayaient. De même, les cheminots de Charleroi et de Marcinelles ont décidé la grève le 21, spontanément, sans ordre de leurs centrales. Dans la journée de mercredi, tout était paralysé. »

La grève s'est étendue, comme une traînée de poudre, à tout le pays. Dans des dizaines et des dizaines d'entreprises, les ouvriers ont abandonné le travail sans l'avis des dirigeants syndicaux, et souvent même contre cet avis. C'est ce que rapportent tous les chroniqueurs des journaux belges du 21 décembre. « On signale », écrit *La Cité*, « qu'en plusieurs endroits, les dirigeants de la F.G.T.B. eux-mêmes auraient été pris de court... Il semble bien qu'en certains endroits du moins, le contrôle du mouvement échappe à la direction de la F.G.T.B. ». Effectivement, dès le 20 décembre, le bureau de la F.G.T.B. « fait appel à tous les travailleurs pour qu'ils suivent uniquement les mots d'ordre donnés par la F.G.T.B., ou par ses centrales affiliées ». De même, la Fédération des Métallurgistes de Charleroi, complètement débordée par l'action des travailleurs des A.C.E.C., lance l'appel suivant : « Comme toutes les actions qui se veulent efficaces, celle-ci doit être coordonnée au maximum. C'est aux instances régulières qu'il appartient de prendre toutes les dispositions et décisions. Ces instances se réuniront sur le plan professionnel et interprofessionnel dans le courant de cette semaine. Des réunions entre les représentants responsables de différentes régions se tiendront également pendant la même période. C'est dire que l'organisation syndicale a pris toutes les dispositions nécessaires pour rendre l'action à venir ordonnée et efficace, et c'est pourquoi la Fédération des Métallurgistes de Charleroi invite ses affiliés à se conformer uniquement aux mots d'ordre des instances régulières et responsables qui leur seront transmis par l'intermédiaire de leurs délégations respectives, et, en attendant à ne pas s'épuiser dans des actions fractionnées. Les autres mots d'ordre émanant d'irresponsables n'auront comme conséquence que de diviser et de désorganiser l'action. »

Autant en emporte le vent. Par dizaines de milliers, les ouvriers « irresponsables » contraindront la F.G.T.B. à suivre le mouvement, pour

en prendre le contrôle. Robert Dusart, interviewé par *La Gauche* du 7 janvier 1961, se félicite : « Rapidement, c'est-à-dire après trente heures environ, l'appareil nous a rejoints et approuvés. Nous sommes donc convaincus d'avoir bien servi le mouvement syndical. L'action a été populaire dès le début et n'est pas du tout explicable par un jeu de trouble-fêtes. »

Dusart voit ainsi la justification du mouvement dans le fait que l'appareil rejoint les grévistes trente heures après le début de la grève. Dieu sait en effet ce qui aurait pu se passer si l'appareil avait tardé davantage à se rallier au mouvement, et si la fraction « avancée » de la bureaucratie avait été obligée de prendre seule ses responsabilités ! Car les fractions les plus sensibles et les plus mobiles de l'appareil bureaucratique ouvrier, ne voulant pas être débordées, ont été les premières à suivre le mouvement spontané afin de le contrôler et de l'orienter dans les voies de la conciliation des classes. Quand la lourde machine de la F.G.T.B. rejoindra le mouvement de grève, il ne sera pas encore trop tard pour elle pour reprendre la direction du mouvement dans son ensemble.

La grève générale réalise l'unité des travailleurs

A U soir du 20 décembre, la situation est donc la suivante. Les travailleurs communaux, directement attaqués par certaines dispositions de la loi unique, se sont lancés dans une grève illimitée dans le même temps que le projet était mis en discussion au parlement. Le jour même, certaines couches ouvrières parmi les plus combattives, A.C.E.C. et métallurgie de Charleroi, dockers d'Anvers, une partie des enseignants, et d'autres encore, se jettent à leur tour dans la lutte, par solidarité avec les travailleurs communaux. La grève prend donc un départ foudroyant et spontané, balayant sur son passage les bureaucrates timorés qui tentent de s'entremettre. Cependant, précisément dans ces couches, l'appareil est déjà au travail pour tenter de reprendre le contrôle du mouvement.

On n'insistera jamais trop sur le caractère spontané du démarrage de la grève générale, et sur ses conséquences.

En effet, on ne peut mesurer l'importance des grèves belges que si l'on réalise que les travailleurs sont partis au combat d'eux-mêmes, bousculant en quelques heures, à la fois l'édifice branlant des institutions démocratiques bourgeoises, et les directions ouvrières. Il suffit de relire les éditoriaux des journaux du 21 décembre et des quelques jours suivants pour comprendre à quel point les défenseurs de l'« ordre » et de la « discipline » — qu'ils soient d'un bord ou de l'autre — ont été surpris par la soudaineté de l'irruption du prolétariat sur la scène politique.